

## La défense collective des droits se meurt...L'indexation c'est vital!

**Rouyn-Noranda, 16 mars 2017** – À l'approche du budget provincial, les douze groupes en défense collective des droits de la région demandent d'urgence au gouvernement de Philippe Couillard d'indexer leurs subventions, qui sont gelées depuis 13 ans, et de financer les groupes reconnus et en attente de financement, comme l'Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue.

### Un appauvrissement constant...

En considérant l'augmentation du coût de la vie, des organisations régionales comme le Regroupement de femmes, le Regroupement des associations de personnes handicapées ou le Regroupement d'éducation populaire se sont appauvries d'environ 12 000\$ depuis 2003. Cette situation de précarité et d'insécurité menace une dizaine d'emplois en région et l'existence même de ces groupes qui œuvrent, avec les personnes vulnérables, à l'amélioration des conditions de vie à travers : « l'éducation populaire et la transformation sociale, le soutien à la vie démocratique, le développement d'une vision globale des problématiques, l'exercice de la citoyenneté et l'enracinement dans la communauté »<sup>1</sup>.

### Les libéraux n'aiment pas la défense collective des droits

Si la défense collective de droits est reconnue par le gouvernement depuis 2001 comme un secteur fondamental de l'action communautaire autonome au Québec, pourquoi donc la laisser mourir à petit feu? Johannie Marleau-Houle du Regroupement de femmes de l'A-T, rappelle « que c'est le travail des groupes en défense collective des droits d'analyser les politiques publiques et de rassembler les personnes défavorisées par l'austérité et les choix néolibéraux des gouvernements libéraux qui se succèdent, presque sans interruption, au Québec depuis 2003. C'est donc évident, n'en déplaise aux libéraux, que nous sommes les premiers à critiquer leurs politiques ». Nathalie Rodrigue du Regroupement des associations de personnes handicapées ajoute : « qu'il est normal et sain dans une société démocratique d'opposer des idées et de débattre des choix qui définissent nos conditions de vie. Or, on cherche à nous bâillonner et pendant ce temps ce sont les droits de milliers de personnes qui sont bafoués ».

### Réinvestissement d'urgence demandé

« C'est urgent! Le gouvernement doit dès le prochain budget réaffirmer son engagement dans le travail des groupes de défense de droits en indexant au coût de la vie de 2017 les subventions de tous les groupes de défense de droits. Et, il doit financer les groupes en attente comme l'ALOCAT. On parle pour la région d'un réinvestissement d'environ 140 000\$... Est-ce que c'est trop demander pour éviter les impacts néfastes d'éventuelles fermetures de groupes actifs dans la communauté depuis plus de 30 ans?», conclut Danik Laporte du RÉPAT.

– 30 –

Pour information :

Danik Laporte : 819-762-3114 ou 763-8012

---

<sup>1</sup>SACA, 2001, p. 16 (<http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0492-01.pdf>)